



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction du budget du patrimoine culturel et dégradation des biens historiques

Question écrite n° 16116

Texte de la question

M. Kévin Mauvieux attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur une préoccupation concernant le programme 175 qui a subi récemment une réduction de ses crédits budgétaires de l'ordre de 99 millions d'euros. Cette décision survient alors même que le rapport sénatorial de 2018 sur l'état sanitaire des monuments historiques recensait 23 % de monuments en état de dégradation, mettant alors en péril la préservation de notre héritage culturel. En France, le patrimoine culturel constitue l'un des fondements de notre identité nationale, comprenant environ 45 000 des biens historiques. Une enquête récente de l'Ifop révèle que 72 % des Français considèrent que l'histoire et la culture constituent la principale richesse du pays, soulignant ainsi l'importance attribuée à la sauvegarde de notre patrimoine. Face à l'austérité mise en place par M. le ministre pour la réduction du budget du patrimoine, il aimerait obtenir des éclaircissements sur la manière dont le Gouvernement compte concilier cette réduction budgétaire avec la nécessité urgente de préserver notre patrimoine historique.

Données clés

Auteur : [M. Kévin Mauvieux](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16116

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1691

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)